



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 25 juillet 2025

début : 9h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Demandes de soutien

de répondre négativement aux demandes de :

- l'Association des familles monoparentales et recomposées;
- l'Association vaudoise pour la diversité sexuelle et le genre;
- l'Association JeunesParents, Suisse romande.

Invitations

de déléguer MM. Patrick Emery et Michel Rochat à l'invitation de la direction de Chaplin's World.

de déléguer M. Patrick Emery à l'apéro des partenaires du Rockinglane.

FC Jorat-Mézières

de répondre négativement au comité du FC Jorat-Mézières à leur demande d'utilisation du terrain principal pour la rentrée d'août 2025.

POCAMA

de valider les demandes Pocama suivantes :

- de l'Association Jorat Souviens-Toi - dans le cadre de leur fête annuelle qui aura lieu à la Ferme des Troncs à Mézières en septembre 2025.
- du Jumelage Carrouge qui organisera sa soirée moules frites dans la Grande salle de Mézières en octobre 2025.
- de la Jeunesse de Mézières qui organisera son souper fondue chinoise dans la Grande salle de Mézières, en septembre 2025.
- de la Société de tir la Détente qui organisera la fête villageoise de Ferlens, au Refuge la Détente en août 2025.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale au propriétaire qui a laissé son véhicule, sans le déplacer, sur le parking de l'Epinette à Mézières du 10 au 16 juillet 2025.

CAMAC 242242 / Developay Alfred

de transmettre à la Camac le dossier concernant le remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique. Ce dossier est dispensé d'enquête publique.

CAMAC 242918 / Eggimann Jean-Luc et Joscya

de transmettre à la Camac le dossier concernant la rénovation de l'enveloppe thermique (toiture, façades et fenêtres), remplacement du chauffage par une PAC sol/eau et installation photovoltaïque en toiture.

CAMAC 242062 / Gilliéron François

tenant compte de la synthèse positive, de délivrer le permis de construire pour la réfection des aménagements extérieurs.

CAMAC 242662 / Torrent Marc et Amandine

une fois les dernières corrections apportées au dossier, de mettre à l'enquête publique l'agrandissement du bâtiment ECA 267, la pose d'une isolation périphérique, la création d'un local technique et la pose de panneaux photovoltaïques.

Parcelle N°821

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) déposé par la Romande Energie Services pour la pose de 1546 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°149

tenant compte de la réponse positive de l'aménagiste - domaine HZB auprès de la DGTL - d'autoriser la rénovation d'une partie de la faitière et de la toiture du bâtiment ECA N°61.

Parcelle N°4207

tous les voisins parcellaires ayant donné leur accord, d'autoriser l'agrandissement de leur place, selon plan remis.

Parcelle N°4017

de publier aux piliers publics la mise à ban délivrée par la Justice de Paix du District de Lavaux-Oron pour interdiction de stationner - ayants droits exceptés, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions.

Station pompage EU à Mézières

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour contrôler les installations électriques de la station de pompage EU à la Route de Servion à Mézières.

APERO / Accueil en Milieu Familial

de délivrer une autorisation provisoire de 18 mois à une habitante de Carouge, pour l'accueil en Milieu Familial pour la garde de 3 enfants à la journée + 3 enfants dès la 1P pendant la période scolaire.

Immeuble du Moulin à Ferlens

de valider le devis reçu d'une menuiserie pour le remplacement d'une vitre brisée dans un des logements.



⇒ prochaine séance municipale le 11 août 2025